

REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE

Poste à pourvoir

*Auxiliaire de Vie Sociale au sein du
Centre Communal d'Action Sociale
de la Ville de Pont-l'Évêque*

Cadre d'emploi des agents sociaux territoriaux 20/35ème

Statut et formation

Titulaire du BEP Carrière sanitaire et sociale
ou diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)
ou titre d'assistant(e) de vie aux familles
ou mention complémentaire d'aide à domicile

Permis B souhaitable

Conditions d'exercice et contraintes particulières

Travail par roulement le week-end et jours fériés

Rémunération

Rémunération statutaire + régime indemnitaire (RIFSEEP)

Renseignements sur le poste

Mme Caroline BOSQUER
Responsable du CCAS
Tél. : 02 31 64 54 23

Adresser votre candidature

A Monsieur le Maire, Yves DESHAYES :
par mail à ccas@pontleveque.fr
par voie postale à Centre Communal d'Action Sociale,
58 rue Saint Michel 14130 PONT-L'ÉVÊQUE

Le rôle d'une Auxiliaire de Vie dépasse le simple cadre de l'aide matérielle quotidienne. Pour réussir dans ce métier passionnant, cinq qualités sont requises :

L'écoute

- . Informer ou expliquer certaines situations
- . Être une oreille attentive
- . Dialoguer

Le relationnel

- . Être un réconfort face à l'isolement social
- . Être le relais avec les différentes structures
- . Être conscient des difficultés pour aider au mieux

La discrétion

- . Savoir garder pour soi les détails de la vie de la personne
- . Ne pas partager les problèmes de la personne accompagnée
- . Savoir rester à sa place

La polyvalence

- . Aider à la toilette, à l'habillage et au déshabillage
- . Préparer les repas
- . Entretien du logement et le linge
- . Faire les courses
- . Soutien aux démarches administratives

L'organisation

- . Savoir prioriser les tâches à effectuer
- . Être rigoureux dans chaque action
- . Ranger régulièrement pour éviter tout risque de chute
- . S'adapter aux situations imprévues
- . Faire preuve d'initiatives